Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 029-212901607-20251211-2025_04_03-DE

Ville de Plabennec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025

2025/04/03

Date de publication	**11 décembre**
Membres en exercice	**29**
Membres présents	**25**
Membres votants	**29**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre, à 19 heures, le conseil municipal, convoqué le 4 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Annick CREAC'HCADEC.

Présents : Mme Marie-Annick CREAC'HCADEC, Mme Anne-Thérèse ROUDAUT, M. Fabien GUIZIOU, Mme Sylvie RICHOUX, M. Marcel LE FLOC'H, Mme Isabelle LEHEUTRE, M. Bruno PERROT, Mme Hélène KERANDEL, M. Jean-Michel LALLONDER, M. Jacques GUILLERMOU, Mme Chantal LE GOFF, M. Sylvain SABATHIER, Mme Christine LE ROY-CASTEL, M. Damien SIMON, M. Jean-Yves AOULINI, Mme Carole LE HIR-SALIOU, Mme Sterenn MADEC, M. Claude FILY, Mme Nadine BIHAN, M. Martin LOUEDOC, M. Paul TANNE, Mme Marie-Claire LE GUEVEL, Mme Hélène TONARD, Mme Claire FILY, , M. Jean Le NIR
Absents : M. Olivier CREC'HRIOU (ayant donné procuration à Marie-Annick CREAC'HCADEC), Mme Danielle SALAUN (ayant donné procuration à Christine CASTEL), Mme Laure LE CORRE (ayant donné procuration à Carole LE HIR), Mme Stéphanie VOJNITS (ayant donné procuration à Mme Claire FILY).

Secrétaire : M. Martin LOUEDOC

Restauration et valorisation du site de Lesquelen : demandes de subventions

La commune s'est engagée dans un projet de restauration et de valorisation du site de Lesquelen.
Des travaux sont prévus pour préserver les vestiges de la chapelle. Des panneaux explicatifs et des brochures sont également prévus.
L'ensemble de ce projet est estimé à 284 000 € HT.
La commune peut solliciter un soutien financier de divers partenaires pour la réalisation de ce projet :

- Travaux de restauration
  - Direction Régionale des Affaires Culturelles : Monuments classés
  - Région Bretagne : Monuments historiques
  - Conseil Départemental du Finistère : Fonds patrimoine
- Travaux de valorisation
  - Région Bretagne : valorisation culturelle
  - Conseil départemental du Finistère : Pacte Finistère 2030- Volet 2

Le plan de financement global du projet est le suivant :

Dépenses		**Recettes**	
Désignation	Montant HT	Désignation	Montant
Restauration	203 400 €	Etat - DRAC	61 020 €
		Région Bretagne	25 425 €
		Département Finistère	40 680 €
Valorisation	80 600 €	Région Bretagne	9 987 €
		Département - Pacte Finistère 2030	80 000 €
		Autofinancement	66 888 €
Total	**284 000 €**	Total	**284 000 €**

Soit **76 %** de subventions

Après présentation du projet à la commission Culture et patrimoine le 16 septembre 2025 et examen par la commission Finances le 1er décembre 2025,

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette opération et d'autoriser le maire à solliciter le soutien financier de la DRAC, de la Région Bretagne et du Conseil départemental du Finistère dans le cadre précité.

Pour extrait conforme au Registre

La secrétaire de séance,

A PLABENNEC, le 10 décembre 2025
Le Maire
Signé : Marie-Annick CREAC'HCADEC

Le Maire de Plabennec certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.